FLEURY mag

www.fleurylesaubrais.fr

NOVEMBRE-DÉCEMBRE 2025

#143



DOSSIER

En décembre, place à la féérie à Fleury !

Retour en images



Forum des associations

Samedi 6 septembre

Les associations fleuryssoises étaient au rendez-vous au centre culturel La Passerelle pour présenter leurs activités. Plusieurs démonstrations ont eu lieu tout au long de la journée. En ouverture du forum, la Ville a convié les nouveaux Fleuryssois à un petit déjeuner convivial.



Soirée de lancement de la saison culturelle de La Passerelle

Vendredi 3 octobre

Le centre culturel La Passerelle a lancé sa nouvelle saison en chansons. Une soirée participative puisque le public a été invité à donner de la voix sur un répertoire éclectique. Georges Moustaki et Bobby Lapointe en première partie avec Anatole et ses plus grands succès des autres. *Les Cités d'Or*, *Pokémon*, *Picsou* ou encore *Libérée Délivrée* ont enthousiasmé le public lors du karaoké géant de Jaco'Pop en deuxième partie.



Jaco'Pop

Samedi 4 octobre

Karaoké géant, exposition, tournoi de jeux vidéo, défilé cosplay, retro gaming, l'événement Jaco'Pop a fait briller la culture pop à la bibliothèque Les Jacobins.



Troc et vide jardin

Samedi 11 octobre

Pour clore cette belle journée ensoleillée, le prix de la plus lourde et de la plus grosse citrouille a été remis à plusieurs experts et expertes des cucurbitacées.

Les lauréats 2025 :

Poids :
Olivia Chenu - 55.100 kg
Marylène Pinault - 28 kg,
Jean-Philippe Audy - 16.100 kg

Circonférence :
Michel Camard - 174.50 cm,
René Rousselot - 140 cm,
Lucie Huet - 107 cm.

Sommaire

brèves p.4

dossier p.5-7
Place à la féérie à Fleury

transition écologique p.8
Ma Métro Rénov' : laissez-vous guider dans vos projets de rénovation énergétique



travaux p.9
Extension du réseau de chauffage urbain

seniors p.10
Spectacle de Noël : magie et humour réunis

petite enfance p.11
Réduisons nos déchets
Les enjeux de l'alimentation





édito

Carole Canette
Maire de Fleury-les-Aubrais

CHÈRES FLEURYSSOISES, CHERS FLEURYSSOIS,

Depuis la rentrée, les semaines passent à grande vitesse. Et l'activité ne faiblit pas.

Au fil de ces pages, vous trouverez des informations sur différentes opérations en cours sur le territoire : la poursuite du chantier d'interconnexion du réseau de chauffage urbain, les dispositifs d'accompagnement à la rénovation énergétique, ou encore les initiatives autour de la réduction des déchets et de l'alimentation durable.

Ce numéro met aussi en lumière la richesse historique et culturelle de Fleury-les-Aubrais : le souvenir du bombardier tombé en 1944, les témoignages d'anciens pompiers, les nombreuses activités associatives, sportives ou intergénérationnelles.

Mais déjà la fin d'année approche, et notre ville va se parer de ses plus belles lumières et accueillir de nombreux rendez-vous conviviaux pour préparer les Fêtes de fin d'année. Le mois de décembre sera placé sous le signe du partage avec le Village de Noël, les spectacles et expositions proposés à La Passerelle et à la Bibliothèque Les Jacobins, ainsi que les animations dans les Maisons pour Tous. Autant d'occasions de se retrouver en famille, entre amis ou voisins, pour célébrer la période hivernale dans une atmosphère chaleureuse et peut-être, croiser le Père Noël !

En cette période de fêtes, que chacun puisse profiter de moments de repos, de convivialité et d'émerveillement.

Je vous souhaite à toutes et à tous une belle fin d'année 2025, placée sous le signe de la sérénité et du bien-vivre ensemble à Fleury-les-Aubrais.

mémoire p.12-13
5 juillet 1944, crash mortel à Fleury-les-Aubrais

vivre-ensemble p.14-15
Des petits gestes quotidiens pour bien-vivre ensemble

sports p.16
La "Fleuryssoise", la course au cœur de la ville

patrimoine p.17
L'ancienne caserne des pompiers : un pan de l'histoire fleuryssoise

tribunes p.18

agenda p.19
Novembre et décembre

Ce numéro est édité par la Ville de Fleury-les-Aubrais à 12000 exemplaires • Place de la République - 45400 Fleury-les-Aubrais - Tél. 02 38 71 93 93 - Mél : communication@ville-fleurylesaubrais.fr • Directrice de la publication : Carole Canette, Maire - Grégoire Chapuis, Adjoint à la communication • Directeur de la rédaction : Sylvain Brient • Rédacteurs : Laura Magnier - Alexandra Michaux - Youssef Laamarti • Crédit photos : Ville de Fleury-les-Aubrais, Shutterstock • Mise en page : www.enola-creation.fr • Impression : Prévost Offset • Octobre 2025 • Dépôt légal à parution

PEFC 10-31-3175

brèves

Signalez un problème en un clic !

Une chaussée dégradée, un défaut d'éclairage, un dépôt sauvage ou encore un soucis de circulation à vélo ? Vous pouvez signaler et localiser ces problèmes sur la voie publique par le biais d'un raccourci dédié sur www.fleurylesaubrais.fr. Vos éléments seront transmis aux services de la Ville (voirie, Métropole, Police municipale, espaces verts...) qui en assureront le traitement dans les meilleurs délais.

Pour accéder au formulaire :



Prenez rendez-vous avec votre santé !

Du 16 au 19 décembre, participez aux Rendez-vous de la Santé ! Pendant une semaine, plusieurs actions autour de la santé seront proposées aux Fleuryssois.

Des consultations et dépistages gratuits seront organisés, le **mercredi 17 décembre**, de 13h30 à 18h, au centre culturel La Passerelle, par des professionnels de santé (médecin généraliste, opticien, dermatologue, dentiste, etc.) et des associations..

Des actions de prévention thématiques seront proposées dans les Maisons pour Tous, de 14h à 18h :
- **dépistage des cancers**, le mardi 16 décembre, à la Maison pour Tous Jean-Gabin,
- **addictions aux écrans**, le jeudi 18 décembre, à la Maison pour Tous Jean-Vilar,
- **diabète et obésité**, le vendredi 19 décembre, à la Maison pour Tous Jacques-Tati.

Des actions de santé gratuites et ouvertes à tous.

ET SI C'ÉTAIT VOUS ?

La Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ) lance une campagne de recrutement de familles bénévoles pour accueillir temporairement des adolescents placés « sous-main de justice ».

L'accueil peut se faire selon vos disponibilités : à temps plein, en semaine, le week-end ou pendant les vacances.

Qui peut accueillir ?
Toute personne (peu importe la composition familiale) disposant d'un peu de temps, d'un espace pour accueillir un jeune et souhaitant s'engager dans une démarche humaine et solidaire.

Les accueillants ne sont jamais seuls : ils sont accompagnés par une équipe éducative disponible 24h/24h, rencontrés régulièrement et reçoivent une indemnité de 45 €/jour non imposable.

Où ?
La PJJ cherche des familles situées à Fleury-les-Aubrais où à proximité afin de garantir une cohérence éducative et de faciliter l'insertion des jeunes.

Contact : UEHDR – 3 place de la République – Fleury-les-Aubrais 02 38 83 00 09 / 06 83 05 62 35 ou uehdr-fleury-les-aubrais@justice.fr

Fibre optique, la Ville demande l'intervention de l'Etat

Face aux nombreux dysfonctionnements rencontrés par les Fleuryssois avec la fibre optique, la Ville a engagé une *« action en responsabilité »* auprès de l'Etat et de son représentant l'ARCEP, Autorité de Régulation des Communications Electroniques, des Postes et de la distribution de la presse.

Cette action permet aux citoyens ou aux collectivités de demander réparation pour les préjudices causés par le fonctionnement défectueux d'un service public. L'objectif est ici que l'Etat puisse user de son *« pouvoir de police spéciale sur les communications électroniques »* à l'encontre de la société XP Fibre qui est responsable du déploiement et de la maintenance de la fibre optique.



En attendant, si vous rencontrez des problèmes avec la fibre, vous avez une question ou vous souhaitez vous raccorder ? XP fibre est l'interlocuteur.

XP Fibre :

Si ce problème persiste, signalez le sur le lien suivant :

Place à la féérie
à Fleury !

Le Village de Noël en décembre 2024.

dossier

Place à la féerie à Fleury !

Village de Noël, exposition sur les ombres et lumières, spectacles enchanteurs et animations, la Ville de Fleury-les-Aubrais propose de finir l'année en fête.

Il était une fois, dans un territoire situé au nord de la métropole, une ville au nom fleuri qui aime célébrer en lumière et en sourires la fin de l'année. Tous les ans, plusieurs animations et temps forts viennent rythmer le mois de décembre. Une parenthèse enchantée à partager, cette année encore, en famille ou entre amis.

Le village enchanté

Nichée au cœur du territoire fleuryssois, la place Abbé-Pasty accueillera le Village de Noël. **Le vendredi 12, de 16h à 20h, le samedi 13, de 15h à 19h, et le dimanche 14 décembre, de 9h à 12h**, vous pourrez déambuler dans ce village enchanté, décoré avec soin par les lutins des accueils périscolaires de la Ville.

Décorations en bois, objets faits main, produits de beauté, bijoux ou encore bougies, vous pourrez trouver de nombreuses idées cadeaux proposées par des associations, commerçants et indépendants.

Un petit creux pendant votre périple ? Des stands de restauration vous permettront de recharger vos batteries et de vous réchauffer.

Les sacs et les estomacs remplis, ne partez pas sans une touche de magie ! La Compagnie Lilamayi vous invite à venir à la rencontre des « *Hommes-étoiles* ». Scintillants et mystérieux, ils déambuleront dans le village le vendredi soir (à 17h30 et 18h45) pour faire découvrir les secrets des constellations.



Constellations de la Cie Lilamayi

Dernière information (et pas des moindres !), pendant ces trois jours, il ne sera pas impossible de croiser le Père Noël… Et si vous ne l'avez pas vu, séchez vos larmes. Comme chaque année, le Père Noël installera sa boîte aux lettres sur la place Abbé-Pasty, en décembre (jusqu'au 23 !), pour recevoir le courrier des enfants.

L'univers des ombres



Selon la manipulation de la lampe et l'angle que la lumière prend, l'image se transforme et créé la surprise.

Du mercredi 26 novembre au mercredi 24 décembre, venez découvrir, à la Bibliothèque Les Jacobins, un univers magique et mystérieux, entre ombres et lumières. Plongés dans le noir, à petits pas, venez manipuler la lumière pour faire surgir les ombres. Selon l'axe d'orientation de la lumière projetée, le tableau ou l'objet se transforme : des clous dessinent une maison, un verre d'eau se remplit, des fils de fer laissent apparaitre une main…

Une expérience ludique et interactive proposée, dans le cadre d'Imagi'livres, par Flop, alias Philippe Lefebvre. Artiste, bricoleur et chercheur, Flop crée et construit des décors éphémères et durables qui

s'inscrivent dans une nouvelle activité artistique : la bricoluminologie.
Pour accompagner cette immersion dans l'ombre et lumière, le CJF Audiophoto exposera des photos en noir et blanc ainsi que des cyanotypes (procédé photographique monochrome négatif ancien, par le biais duquel on obtient un tirage photographique bleu de Prusse).

Plusieurs animations seront également proposées :

- **Spectacle d'ombres chinoises « Aladin et la lampe magique » - Samedi 22 novembre** à 16h30 pour les enfants à partir de 5 ans suivi à 17h30 d'une découverte des ombres chinoises pour les enfants à partir de 7 ans. Par le Théâtre de la Lanterne.
- **Atelier parents-enfants de bricoluminologie - Mercredi 26 novembre.** De 10h à 12h, cet atelier a pour objectif d'explorer la lumière, les ombres et les reflets pour créer un mini-spectacle collectif avec une mise en scène de jeux de lumière (atelier à partir de 7 ans).
- **Atelier de fabrication d'un théâtre d'ombres en carton - Mercredi 3 décembre.** De 15h à 17h. A partir de 7 ans.
- **Ateliers cyanotype - samedi 13 décembre** à 14h pour les adultes et 16h pour les enfants à partir de 8 ans. Animé par le CJF Audiophoto.

Le spectacle et les ateliers sont gratuits sur inscription préalable obligatoire auprès de la Bibliothèque Les Jacobins au 02 38 83 31 20.
Exposition Imagi'livres « Entre ombre et lumière » - du mercredi 26 novembre (ouverture à 14h) au mercredi 24 décembre (fermeture à 17h).

ET AUSSI :

- Noël à la piscine, le mardi 23 décembre, de 14h à 17h, à la piscine des Jacobins.
- Des animations à retrouver dans les Maisons pour Tous.

Le monde des bulles

Pour clôturer votre aventure enchantée, rendez-vous au centre culturel La Passerelle. En décembre, jonglage, danse, concert, et un monde de bulles, sont proposés pour une véritable évasion.

- **Samedi 29 novembre - La fabuleuse histoire de BasarKus**

Conservatoire M.-Ravel - 15h - à partir de 3 ans - Cie Lamento
Deux artistes, jongleurs et acrobates, vous présentent BasarKus. Un être étrange à deux têtes, quatre bras et quatre jambes qui découvre un jour qu'il a aussi deux cœurs. Prenant conscience de son caractère dual, BasarKus se trouve assez de courage pour tenter la séparation et en explorer les limites. Une aventure avec des jeux d'imbrication et de dissociation.



- **Vendredi 5 décembre - Une brève histoire du son**

La Passerelle - 20h30 - Cie In Visu
Trois musiciens virtuoses vous proposent avec humour et fantaisie, une épopée du son. Piano, saxophone, contrebasse et rébus musicaux s'entremêlent dans un voyage sonore et visuel détonant. Mime, magie et ombres chinoises complètent cette brève mais inoubliable histoire de la musique, pleine d'inventions, d'accidents, de génie... et de malice.



- **Samedi 13 décembre - Njim**

La Passerelle - 20h30
Cie Wanted Possee
Découvrez la vie intense de Njim qui se raconte en même temps que l'Histoire de la danse Hip-Hop dans un déluge de figures acrobatiques. 1984, Njim commet son premier vol (une brique de lait). En rentrant chez lui, il tombe sur Vegas, un danseur d'un nouveau mouvement : le Hip Hop. Pour Njim, c'est la révélation. Des spectacles de MJC aux championnats du monde, des petits larcins aux braquages, Njim en veut toujours plus...

- **Vendredi 19 décembre - Le cabaret des bulles**

La Passerelle - 20h30
Allan Hart, expert en effets magiques, vous emmène dans le monde des bulles. Dans une ambiance féérique et interactive, l'artiste jongle avec les bulles, les sculpte, les enflamme, les remplit de fumée, jusqu'à créer la bulle géante !



Réservez vos places en ligne sur https://billetterie.fleurylesaubrais.fr ou en scannant ce QR Code

Ma Métro Rénov' : laissez-vous guider dans vos projets de rénovation énergétique

Le service public Ma Métro Rénov' accompagne gratuitement les habitants de la Métropole dans leurs projets de rénovation. Une conférence est organisée le mardi 25 novembre à 19h à 21h à l'espace associatif de Fleury-les-Aubrais pour mieux comprendre ce dispositif et obtenir des conseils pratiques.



Vous souhaitez améliorer le confort de votre logement, réduire vos factures d'énergie ou adapter votre habitat pour y vivre plus longtemps ? Avec Ma Métro Rénov', le service public local de la rénovation de l'habitat privé mis en place par Orléans Métropole, vous êtes accompagné gratuitement dans vos démarches.

Ouvert à tous les habitants et propriétaires des 22 communes de la Métropole, ce guichet d'information, de conseil et d'orientation permet d'obtenir des conseils personnalisés sur le choix des travaux les plus pertinents, les aides financières mobilisables (locales et nationales), les démarches administratives à effectuer ainsi que les précautions à prendre face au démarchage abusif.

Les équipes de Ma Métro Rénov' peuvent également vous aider à adopter les bons gestes du quotidien pour réduire vos consommations d'énergie.

Une conférence pour mieux comprendre

Pour présenter le dispositif et répondre à vos questions concrètes, une conférence **« 1001 questions réponses sur les travaux de rénovation énergétique »** est organisée **le mardi 25 novembre de 19h à 21h** à l'espace associatif de Fleury-les-Aubrais, situé rue des Chilesses.

Cette rencontre, sollicitée par la Ville de Fleury-les-Aubrais et co-animée par Orléans Métropole et l'ADIL 45, est conçue comme un rendez-vous avec un conseiller énergie. Fonctionnement de l'écosystème de la maison, conseils pratiques, présentation des aides financières et réponses aux questions concrètes seront au programme.

Les participants partiront avec des réponses claires et pourront, si besoin, prendre rendez-vous pour un accompagnement individualisé de leur projet.

« La maison doit être pensée comme un véritable écosystème vivant. Avant de lancer des travaux, il est essentiel d'avoir une vision globale : par quels travaux commencer, quelle isolation choisir, comment la mettre en place, quel impact sur le chauffage et sur le confort du logement ? » conseille Frank Moreau, coordinateur du dispositif Ma Rétro Rénov'.

INFOS PRATIQUES

Accueil du public (sur rendez-vous)
ADIL du Loiret et d'Eure-et-Loir
1 bis rue Saint Euverte
45000 Orléans
02 38 81 37 07 (du lundi au jeudi : 8h45 à 12h et 13h30 à 17h30 / le vendredi : 8h30 à 12h et 13h30 à 16h)
mametrorenov@adil45-28.org



3 questions à Frank Moreau,
coordinateur du dispositif Ma Rétro Rénov'

On voit souvent des publicités pour une isolation à 1 €. Est-ce que c'est une réalité ?

« Ces offres sont en réalité des arnaques. Personne ne travaille pour 1 €. Ces entreprises s'appuient sur de petites aides qu'ils récupèrent à la place de leur client, réalisent des travaux très souvent bâclés sans suivi ni service après-vente.
Une isolation de qualité doit être considérée comme un véritable projet, avec des matériaux adaptés, une mise en œuvre soignée et un accompagnement sérieux. »

Le chauffage au bois est-il une solution intéressante ?

« Oui, mais pas dans n'importe quelle condition. Tout dépend du matériel choisi, de sa qualité et de la façon dont il est installé. Un appareil mal adapté ou mal posé peut provoquer un mauvais tirage, gêner la circulation de l'air et s'avérer inefficace, voire néfaste. »

Les aides ne concernent que certains profils. Est-ce vrai ?

« Non, c'est faux. Tout le monde peut avoir accès à des aides, mais leur montant varie selon la nature du projet et la situation du foyer. L'essentiel est de bien monter son dossier. D'où l'importance de se faire accompagner dans les démarches. »

Extension du réseau de chauffage urbain

Depuis septembre, la Métropole réalise d'importants travaux pour connecter le réseau de chaleur d'Orléans à celui de Fleury-les-Aubrais. Un chantier nécessaire pour moderniser les infrastructures, répondre aux nouveaux besoins et surtout s'inscrire dans une démarche de transition écologique.

De longues canalisations stockées dans certaines rues de la ville, traduisent l'importance du chantier de chauffage urbain débuté en septembre dernier.
Depuis 2015, la Ville de Fleury-les-Aubrais utilise une chaufferie mixte, bois et gaz, installée sur la rue de Lamballe..

Interconnecter le réseau Fleury-Orléans

Aujourd'hui, l'objectif du chantier est d'interconnecter le réseau d'Orléans à celui de Fleury-les-Aubrais, pour réduire la part de gaz dans le chauffage urbain. Ces travaux qui n'impactent pas le service de chauffage aux habitants, sont pilotés par la SPL Orléans Énergies, dont la Ville est actionnaire depuis sa création. Cette interconnection va également permettre de mobiliser l'excédent d'énergie renouvelable produit par la chaufferie des Groues (une unité de cogénération qui produit à la fois électricité et chaleur) pour alimenter le réseau de Fleury-les-Aubrais.
Jusqu'à la fin de l'année, les travaux vont consister en la création d'une station de livraison à Orléans et la pose de 2 km de canalisation, de la rue Moine jusqu'à la chaufferie fleuryssoise en passant par la rue Marc-Sangnier et le boulevard de Lamballe (voir le calendrier de travaux). Le coût total de cette opération d'interconnection est estimé à plus de 4 millions d'euros, cofinancé par l'ADEME, Orléans Métropole et son délégataire ECOME (Éco Chaleur Orléans Métropole) ex SOCOS et SOFLEX.

Maîtriser durablement le prix de l'énergie

En réduisant fortement la part du gaz, la ville se dote ainsi d'une infrastructure très vertueuse, qui profite aussi bien aux logements qu'aux bâtiments publics et privés et qui garantit un tarif stable et attractif, déconnecté des fluctuations du marché du gaz.

Si le raccordement complet est attendu pour la fin 2025 avec une mise en service totale à l'été 2026, les habitants en perçoivent déjà les effets : depuis l'été 2025, une baisse moyenne de 15 % du prix de la chaleur a été appliquée, anticipant les effets positifs de cette modernisation.



Les travaux de chauffage urbain rue Moine à Orléans jusqu'au 24 novembre.



Trois ballons de stockage de 120 m³ chacun ont été installés à Fleury-les-Aubrais en septembre dernier. Remplis d'une eau chauffée à 95 °C, ils emmagasinent l'énergie lorsque la demande est faible et la restituent lors des pics de consommation, garantissant efficacité et continuité du service.

Deux de ces ballons sont équipés de résistances électriques de 2 000 kW, permettant de convertir les excédents du réseau électrique national, issus notamment du solaire et de l'éolien, en chaleur.

Grâce à ces dispositifs, le réseau sera principalement alimenté par la chaufferie mixte de la ville, soutenue par celle d'Orléans, le gaz ne jouant plus qu'un rôle de secours.

Calendrier prévisionnel des travaux

Les travaux se poursuivent dans plusieurs secteurs de la ville, avec des impacts temporaires sur la circulation :

- **Jusqu'au 24 novembre** : rue Moine, fermée à la circulation avec un accès limité aux riverains ;
- **Jusqu'au 21 novembre** : boulevard de Lamballe circulation uniquement côté pair (en direction de La Passerelle)
- **Jusqu'au 5 décembre** : rue Marc-Sangnier, circulation uniquement côté pair (en direction de La Passerelle)
- **Jusqu'au 9 décembre** : rue Marcelin-Berthelot (entre la rue Joseph-Leroy et la rue Marc-Sangnier), circulation interrompue.

Spectacle de Noël : magie et humour réunis



Le mardi 2 décembre à 14h30, la Ville de Fleury-les-Aubrais propose, au centre culturel La Passerelle, un spectacle de Noël pour les seniors fleuryssois âgés de 70 ans et plus.

Le rendez-vous est pris. Chaque année, un spectacle de Noël est proposé aux seniors fleuryssois (âgés de 70 ans et plus). Un rendez-vous qui mêlera dans la même après-midi : humour et magie.

Le duo **Alex Lekouid et Julie Gallian** débutera, avec leur spectacle *Comédie Blues*. Un show plein d'humour qui mêlera chant, sketchs, comique de situation, hommages et interactivité. En deuxième partie, **le magicien Pépito** emportera le public dans un voyage enchanteur au cœur de la magie mexicaine, condensée en une performance captivante et délirante.

Comment s'inscrire ?

Pour les inscriptions deux possibilités :

- Via le coupon d'inscription (à découper en bas de cette page).
- Lors des journées d'inscriptions qui se tiendront **les jeudis 20 et 27 novembre de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h** à la Résidence autonomie Ambroise-Croizat.

Pour les conjoints âgés de moins de 70 ans ainsi que pour l'accompagnant, une contribution financière de 16,80 € sera demandée. L'inscription devra obligatoirement s'effectuer lors des journées d'inscription. Paiement en chèque ou en espèces.

A NOTER

Deux autres animations pour les seniors sont proposées en novembre et décembre.

- **Faites voyager votre cerveau**

Quatre ateliers de prévention pour simuler sa mémoire de manière ludique et pratique seront animés par un professionnel de santé de l'association Brain Up.
Les mardis 4, 18 et 25 novembre 2025 de 14h30 à 16h30 à la Résidence autonomie Ambroise-Croizat

- **En route vers le numérique**

Huit ateliers numériques (exercices pratiques, internet, sécurité, démarches en ligne, messagerie et réseaux sociaux) seront animés par un formateur de la Mutualité Française.
Les lundis 3, 10, 17, 24 novembre et 1er, 8, 15 décembre 2025 et 5 janvier 2026 de 9 h 30 à 12 h au Centre Communal d'Action Sociale - 64C rue des Fossés

Les deux ateliers sont gratuits et sur inscriptions au 02 38 71 93 42 ou à action.sociale@ville-fleurylesaubrais.fr

COUPON D'INSCRIPTION

SPECTACLE DE NOËL - MARDI 2 DÉCEMBRE À 14 H 30

Centre culturel La Passerelle

Nom et prénom Né(e) le

Nom et prénom Né(e) le

Adresse

.....

Mail Téléphone

L'envoi de ce coupon-réponse confirme votre inscription. À renvoyer à la Résidence Ambroise-Croizat 5 rue de la Paix, 45400 Fleury-les-Aubrais ou par mail à action.sociale@ville-fleurylesaubrais.fr ***avant le 28 novembre 2025***

Réduisons nos déchets

Du 22 au 30 novembre, la Ville de Fleury-les-Aubrais participe à la Semaine européenne de réduction des déchets. A cette occasion, les crèches et le Relais petite enfance sensibiliseront sur les déchets liés à l'achat de jouets électroniques. Plusieurs actions seront également proposées sur la ville.

Que celui ou celle qui n'a jamais vu son enfant délaisser le jouet qui fait du bruit et de la lumière pour s'amuser aux pirates avec un rouleau de sopalin en guise de longue vue, lève la main !
Et si, à l'occasion de la Semaine européenne de réduction des déchets, nous réinterrogions nos pratiques d'achats de jouets ?
Du 22 au 30 novembre, les crèches et le Relais Petite enfance de la Ville de Fleury-les-Aubrais sensibiliseront les parents et assistantes maternelles à l'achat de jouets de l'économie circulaire, au réemploi. Les jouets « maison » à partir des objets du quotidien seront à l'honneur.



Plusieurs actions à Fleury

Plus largement, la Ville de Fleury-les-Aubrais propose plusieurs actions dans le cadre de la Semaine européenne de réduction des déchets.

Un téléphone inutilisé ? Un chargeur délaissé au fond d'un tiroir ? Des écouteurs ? Des clés USB ?

Du 24 novembre au 5 décembre, trois points de collecte seront installés à la mairie, à la bibliothèque Les Jacobins, 42 rue du 11 novembre et au Pôle Solid'R, 64 C rue des Fossés, pour déposer du petit matériel électronique.

Lors de cette semaine des marches de ramassage ou clean-walk, ouvertes à tous, seront organisées par les services périscolaires de la Ville et les Maisons pour Tous.

Elles auront lieu de 16h45 à 17h45 :
- Le 25 novembre, à la MPT Tati.
- Le 27 novembre, à la MPT Gabin.
- Le 28 novembre à la MPT Vilar.

En pointe sur le sujet, la direction de la restauration scolaire de Fleury-les-Aubrais proposera, à cette occasion, une semaine zéro emballage et tous les restaurants scolaires pèseront leurs restes de repas.

Le programme complet est disponible sur le site fleurylesaubrais.fr

Les enjeux de l'alimentation

Le mercredi 19 novembre, le Relais petite enfance de la Ville de Fleury-les-Aubrais organise avec France Emploi Domicile, une conférence sur l'alimentation à destination des assistantes maternelles.

L'alimentation est un enjeu majeur pour le développement des enfants. La Ville de Fleury-les-Aubrais propose régulièrement des actions autour de l'alimentation. Du 13 au 19 octobre, la direction de la restauration, les crèches et le Relais petite enfance ont participé à la Semaine du Goût. Un événement national qui combinait des menus spécifiques et ateliers de dégustation.

Les grands principes de l'alimentation

Afin de poursuivre dans cette thématique, le Relais petite enfance organise le **mercredi 19 novembre**, à 19h30, à la salle Harricana de la Bibliothèque Les Jacobins, une conférence sur l'alimentation à destination de toutes les assistantes maternelles de la métropole orléanaise. Animée par une diététicienne de la fondation PILEJE, cette conférence, intitulée *« Je me sens bien dans mon assiette »*, concilie théorie et pratique pour faire ses choix alimentaires en toute connaissance de cause. Elle abordera les 5 clés de l'alimentation à mettre en place au quotidien pour préserver sa santé. En deuxième partie, Quentin Simon, de France Emploi Domicile proposera un point d'information sur les droits sociaux des assistantes maternelles.

Accompagner la professionnalisation des assistantes maternelles indépendantes

L'une des missions premières du Relais petite enfance (RPE) est d'accompagner à la professionnalisation des assistantes maternelles indépendantes, afin de poursuivre l'amélioration continue de la qualité d'accueil des jeunes enfants. Ainsi le RPE organise, pendant l'année, des conférences sur différentes thématiques (retraite, contrat de travail, etc.), avec France Emploi Domicile, en fonction des besoins soulevés par les assistantes maternelles. Un temps d'échange gratuit et accessible à toutes les assistantes maternelles (sur inscription préalable).

Inscriptions : relais.petite enfance@ville-fleurylesaubrais.fr
02 38 47 79 18 - 06 12 74 25 39



Avro-Lancaster en vol lors d'un meeting aérien de nos jours.

5 juillet 1944, crash mortel à Fleury-les-Aubrais

Dans la nuit du 4 au 5 juillet 1944 vers 2h du matin, un bombardier Avro-Lancaster de la Royal Air Force s'écrase à l'angle des rues Henri-Sellier et de la Barrière Saint-Marc. Sur les sept membres d'équipage, trois seulement survivront. Retour sur cette tragédie méconnue.

Depuis le 20 mai 1944 et les terribles bombardements qui s'abattirent sur la ville *(voir Fleury-mag 134)*, les nuits fleuryssoises sont déchirées par le fracas des bombes. L'objectif stratégique de ces bombardements est de ralentir le déplacement des troupes allemandes vers l'Ouest, un mois après le Débarquement des Alliés, le 6 juin. Les gares des Aubrais et d'Orléans ouvrant vers le Sud-Ouest, ce sont des cibles désignées.

Un raid de 282 avions

En cette nuit du 4 au 5 juillet, 282 avions décollent d'Angleterre pour bombarder les gares des Aubrais et de Villeneuve-St-Georges (Val-de-Marne). Parmi eux, 11 Avro-Lancaster du 12e Squadron, basé dans la petite ville de Vickenby dans le Lincolnshire. A en croire le rapport de la RAF, la mission est un succès. Les avions essuient seulement quelques tirs sans conséquences de la FLAK, la défense antiaérienne allemande. Malgré un temps relativement couvert, la gare est bien visible et la zone délimitée par des fusées éclairantes lâchées par trois bombardiers de reconnaissance Mosquitos. Les bombes touchent leurs cibles et parachèvent les destructions du mois de mai.

Abattu à 2500 mètres d'altitude

Malheureusement, un de ces bombardiers ne reverra jamais les côtes anglaises. A 1h39, à 2 500 mètres d'altitude, le Lancaster du sergent Herbert Harry Turner, immatriculé ND627PH : U tombe sous les balles d'un chasseur allemand Messerschmidt 110. Doté d'un radar pour la chasse nocturne, ce bimoteur puissamment armé est redoutable contre les bombardiers alliés. Membre de la 5e *Nachtjagdgeschwader - NJG 5* (escouade de chasse de nuit), le pilote Ernst Reitmeyer, enregistre officiellement cette victoire. A la fin de la guerre, son tableau de chasse comptera 18 appareils abattus dont une majorité de Lancaster.

Un crash heureusement sans explosion

Moins d'une demi-heure plus tard, vers 2h du matin, le bombardier s'écrase en flamme sur le secteur de Longuève au croisement des rues de la Barrière-St-Marc et Henri Sellier, très exactement dans le jardin du garage de Martial Gojard. Une photographie



Le site du crash de nos jours.





Photo du Lancaster prise vraisemblablement en 1943. Un seul membre d'équipage a pu être identifié sur ce cliché, Blair Everest Vipond : debout, 2ème en partant de la gauche.

Portrait de l'adjudant canadien Blair Everest Vipond.

aérienne du 25 juillet 1944, atteste de la présence de l'épave de l'avion qui semble de pas avoir explosé puisque les maisons alentours sont indemnes. Avant le crash, le pilote a probablement eu le temps d'exécuter les manœuvres d'urgence avec le largage des réservoirs de carburant et des bombes pour limiter les dommages collatéraux. Il semblerait d'ailleurs que l'une de ses bombes ait atterri non loin sans exploser *(voir Fleurymag 134 – témoignage d'André Chatelin)*. Peut-être n'avait-elle volontairement pas été amorcée avant d'être larguée ?

4 morts sur 7 membres d'équipage

Sur les sept membres de l'équipage, quatre ne pourront malheureusement s'extraire de la carlingue déchiquetée du Lancaster, probablement tués par les balles du chasseur allemand.

Ayant eu le temps de sauter en parachute, deux des trois survivants : Turner et Getty sont recueillis par des habitants, un par la famille Loiseau au « Clos Carré » à Orléans, près de la rue de la Barrière-St-Marc et un autre par la famille Marteau, rue des Fossés. Blessés, ils sont soignés dans la salle de l'Espérance où se trouve un poste de secours, avant d'être dirigés vers l'hôpital d'Orléans. C'est là qu'ils sont arrêtés par les Allemands et envoyés en camps de prisonniers.

Le troisième, le mécanicien navigant Wilfred Marshal, sans doute indemne, a pu rejoindre Orgères-en-Beauce et le réseau « Comète », une filière spécialisée dans l'évasion des pilotes alliés. Trahi par un agent infiltré de la Gestapo, il est arrêté le 11 juillet 1944 et déporté au camp de Buchenwald. Après des mois de souffrances et de privations, il ne retrouve la liberté que le 2 mai 1945.

Les restes calcinés des quatre autres membres de l'équipage sont extraits de l'épave par les Allemands et transportés en camionnette par Georges Bauchet, à la salle de l'Espérance. Ils sont inhumés au Grand cimetière d'Orléans (section K, transversale 5), où ils reposent encore aujourd'hui, côte à côte, dans le carré réservé aux pilotes alliés tombés en mission pour notre liberté.

*Article rédigé à partir des travaux de recherche d'**Eric Blanchet** et **Hubert Vepierre** de l'association **Mémoires Fleuryssoises**.*

L'équipage du Lancaster ND627PH:U

- **Sergent Herbert Harry Turner**, 23 ans, pilote
- **Sergent Wilfred Marshal**, 22 ans, mécanicien navigant
- **Sergent Ernest Getty**, 21 ans, viseur bombardier
- **Adjudant Blair Everest Vipond**, 20 ans, navigateur, *mort lors du crash*, de nationalité canadienne
- **Sergent Harry Idle**, opérateur radio et mitrailleur, *mort lors du crash*
- **Sergent James Peter Ewing**, 28 ans, mitrailleur, *mort lors du crash*
- **Sergent Frederick Antony Forster**, 31 ans, mitrailleur, *mort lors du crash*



Les quatre aviateurs décédés dans le crash sont inhumés côte à côte au Grand cimetière d'Orléans.

Des petits gestes quotidiens pour bien

Respecter les règles de stationnement, entretenir son trottoir, tailler ses haies et veiller à la propreté des espaces publics, notamment en ramassant les déjections canines, sont autant d'attentions simples qui contribuent à un cadre de vie agréable pour tous. Rappel de quelques règles essentielles pour bien vivre ensemble.



Pour éviter toute contravention, pensez à placer votre disque de stationnement dans les zones bleues.

Un stationnement bien encadré

Le stationnement ne doit ni gêner la circulation des personnes (sur un trottoir) ni celle des voitures, ni représenter un obstacle dangereux. Il est ainsi interdit de stationner devant un passage piéton, sur une voie réservée aux bus ou aux taxis, sur un trottoir, ou sur une bande d'arrêt d'urgence. Le stationnement est également interdit sur les chaussées étroites si cela oblige les autres usagers à franchir une ligne continue pour dépasser.

Le stationnement ne doit pas excéder 7 jours sur le même emplacement car il est alors considéré comme abusif et gênant.
Les stationnements gênants peuvent entraîner une amende de 35 €, tandis que les stationnements très gênants peuvent coûter jusqu'à 135 €. En cas de stationnement dangereux, le véhicule peut être mis en fourrière et le conducteur risque le retrait de points de permis.

Le trottoir, le prolongement de la maison

Chacun est tenu d'entretenir son trottoir devant sa maison (ou son commerce). Cela signifie que c'est au propriétaire ou à l'occupant de veiller à ce que le passage soit dégagé, propre et sécurisant pour les piétons. **Vous devez donc désherber, déneiger en hiver pour laisser une voie de passage mais aussi ne pas laisser vos poubelles sur le trottoir une fois qu'elles ont été collectées.**





vivre ensemble

Déjections canines, ramassage obligatoire

La propreté de nos espaces publics passe aussi par la vigilance des propriétaires de chiens. Ramasser les déjections de son animal est une obligation et leur abandon peut entraîner une contravention de 135 €. Lors des promenades avec votre chien, pensez à prendre un sac ou à utiliser les totems avec des sacs à disposition pour ramasser les déjections.





Plantation des arbres, une question de distance

Les plantations en limite de propriété doivent respecter la législation (Code civil). Les végétaux de moins de 2 m de hauteur peuvent être plantés à 50 cm de la limite, tandis que ceux qui dépasseront les deux mètres en grandissant doivent être installés à cinq mètres de distance. Quelle que soit sa nature, la haie doit toujours être taillée pour respecter la limite de propriété.

TRAVAUX BRUYANTS : DES HORAIRES À RESPECTER

Pour tondre sa pelouse, tailler sa haie ou entreprendre des travaux bruyants, il y a des horaires à respecter, fixés par arrêté municipal.

- **Les jours ouvrables** : de 8h à 12h et de 14h30 à 19h30
- **Les samedis** : de 9h à 12h et de 15h à 19h
- **Les dimanches et jours fériés** : de 10h à 12h

Les professionnels sont soumis quant à eux à un régime spécifique. Ils sont tenus d'interrompre leurs travaux de 20h à 7h du matin et toute la journée les dimanches et jours fériés. La direction des Espaces verts de la Ville peut procéder à des travaux (tontes...) de 8h à 19h, et du 1er mai au 31 octobre, de 6h à 19h.

Herbe de la pampa : une beauté trompeuse

Depuis plusieurs années, l'herbe de la pampa séduit par ses grands plumeaux élégants que l'on retrouve aussi bien dans les jardins que les intérieurs. Mais derrière cette apparence décorative se cache une menace pour notre environnement. Chaque plante peut produire jusqu'à un million de graines par an. Légères, elles sont facilement transportées par le vent et colonisent rapidement zones humides, prairies, talus routiers ou bords de mer. Une fois installée, cette plante envahissante étouffe la flore locale et appauvrit la biodiversité.



Face à ce danger, l'herbe de la pampa est interdite en France depuis 2023. Concrètement, il est désormais prohibé de l'introduire, la cultiver, la vendre, l'acheter, l'échanger, la transporter ou même la stocker vivante, y compris à titre décoratif. Elle ne doit donc plus apparaître ni dans les jardins privés, ni dans les espaces publics, ni dans les compositions florales.

Comment éliminer la plante en toute sécurité ?

1. Porter des gants et des manches longues.
2. Ne pas couper les plumeaux à sec pour éviter la propagation.
3. Déraciner la plante avec une bêche, en extrayant tout le système racinaire.
4. Stocker les restes dans des sacs hermétiques.
5. Apporter le tout à la déchetterie, en signalant la plante.

La liste complète des plantes exotiques envahissantes en Centre-Val de Loire est disponible sur www.biodiversite-centrevaldeloire.fr

La « Fleuryssoise », la course au cœur de la ville

Organisée par le CJF Athlétisme en partenariat avec la Ville, La Fleuryssoise revient pour sa 6e édition le dimanche 9 novembre prochain. Cet événement sportif attendu rassemblera petits et grands autour de la course à pied avec des départs et arrivées sur le parvis du centre culturel La Passerelle.



Devenue un rendez-vous incontournable pour les coureurs de la région, La Fleuryssoise propose des épreuves ouvertes à tous : un 5 km et un 10 km, tous deux qualificatifs pour les championnats de France, ainsi que des courses adaptées aux enfants dès 6 ans.

Labellisée « Athlé route bronze » et inscrite au calendrier officiel de la Ligue, La Fleuryssoise s'adresse aussi bien aux compétiteurs cherchant la performance qu'aux coureurs loisirs souhaitant partager un moment convivial.
L'événement offre également aux spectateurs le plaisir d'assister à un grand moment de sport en centre-ville.

Une course rapide mais exigeante

Plus de 1 000 participants sont attendus le dimanche 9 novembre prochain, de l'éveil athlétique aux adultes. En 2024, une cinquantaine de coureurs se sont qualifiés pour les championnats de France grâce au 10 km et au 5 km, confirmant le niveau élevé de cette épreuve.

« Le tracé est rapide mais exigeant, avec un dénivelé à gérer en début de course. Les participants ont l'opportunité de battre leurs records personnels », souligne Frank Guillon, membre du comité d'organisation.

Des meneurs d'allure

Comme lors de la précédente édition, des meneurs d'allure accompagneront les coureurs sur le 10 km, avec des temps allant de 37 minutes à 1 heure, par paliers de 5 minutes. L'occasion idéale pour se défier et tenter d'améliorer son chrono. Pour renforcer la compétition, des primes seront attribuées aux meilleurs classés toutes catégories confondues ainsi qu'aux premiers licenciés de la ligue Centre-Val de Loire.

LES DISTANCES ET HORAIRES DE DÉPART

- 10 km - Départ à 10h40 : course ouverte à partir de 2010, labellisée FFA régionale et qualificative.
- 5 km - Départ à 9h : course ouverte à partir de 2012, labellisée FFA régionale et qualificative.
- 2 km - Départ à 10h : course réservée aux enfants nés en 2013 et 2014,
- 1 km - Départ à 9h50 : course réservée aux enfants nés en 2015 et 2016.
- 800 m - Départ à 9h40 : parcours non chronométré pour les enfants nés entre 2017 et 2019.

Pour participer aux courses, il faut obligatoirement s'inscrire en ligne sur le site Protiming ou sur place le jour de la course.

Téléthon

La Fleuryssoise apporte son soutien au Téléthon en reversant 1 € par dossard.

L'ancienne caserne des pompiers : un pan de l'histoire fleuryssoise

Située rue Émile-Zola, l'ancienne caserne des pompiers a longtemps marqué Fleury-les-Aubrais. Lorsque la Ville a annoncé la démolition prochaine du bâtiment désaffecté, dans le cadre de futurs aménagements, les réactions ont été nombreuses. Les souvenirs, les anecdotes et les émotions ont ressurgi. Bien plus qu'un lieu de travail.



Véhicules
Un CCFM (camion-citerne feu de forêt), un FPT (fourgon pompe-tonne), une camionnette tous usages, une ambulance et des véhicules légers assurent les interventions dans les années 80.

Nous rencontrons deux anciens pompiers, témoins de cette époque. Jean-François Guinot a rejoint la caserne en mars 1980. Nommé commandant en 1995, il y est resté jusqu'au 1er janvier 2000. Sébastien Hauville, a passé 16 ans à la caserne comme pompier volontaire (jusqu'en 2006). Agent de la Ville, il assure des gardes de 12 ou 24 heures toujours prêt à « décaler » dès que le bip sonne. « *Être pompier m'a profondément enrichi* » confie-t-il. Tous deux partagent le même souvenir d'un esprit de famille. Anciens et jeunes, hommes et femmes, professionnels et volontaires travaillaient côte à côte.

« Fleury, c'était une famille »

Les bons petits plats de Jean-Claude dit « Papy », le sous-sol aménagé par Michel, dit « Néné », la « *boîte à gueule* » (interphone annonçant les interventions dans la caserne), les manœuvres, les repas partagés…
Il y a aussi les interventions marquantes et les drames du quotidien. « *Il n'existait pas de cellule psychologique : les pompiers faisaient face grâce à la cohésion du groupe, le dialogue et la fraternité* », ajoute Jean-François.
Nous évoquons avec Jean-François le voisinage : les souvenirs remontent à la surface. Le quartier vivait alors au rythme des départs en intervention, au son familier - et tonitruant - de la sirène. Ce n'est qu'avec l'arrivée du bip individuel que le silence s'est installé. Malgré cela, les relations avec les voisins étaient chaleureuses.
Nous décidons alors de sonner à une maison en face de la caserne, où vivaient des voisins avec qui Jean-François s'était lié d'amitié. Sans trop y croire.

Léonie ouvre la porte. Dès qu'elle l'aperçoit, ses yeux s'illuminent : elle le reconnaît immédiatement. Ils se jettent dans les bras l'un de l'autre. Vingt-cinq ans ont passé, mais elle a retrouvé, sans hésitation, le regard de l'ancien pompier.

La caserne présente encore de nombreuses facettes que nous aurons l'occasion d'explorer dans un prochain numéro. La suite au prochain épisode !



Manœuvres
Simulation d'accident de la route au pied de la caserne.



Sébastien Hauville,
agent de la Ville désormais, devant la caserne en cours de démolition.



Voisinage 20 ans après
Retrouvailles pleines d'émotions 20 ans après entre Jean-François et Léonie, voisine de la caserne.



Jean-François Guinot
Au centre, posant fièrement en tenue de feu avec ses hommes devant le FPT (Fourgon Pompe Tonne)

tribunes

La tribune libre permet à toutes les tendances politiques dans le conseil municipal de s'exprimer à chaque numéro de Fleury Mag. Ce souci de démocratie implique la seule responsabilité des auteurs quant au contenu des articles présentés.

MAJORITÉ MUNICIPALE

Afin de se conformer à la réglementation en vigueur durant la période pré-électorale, le groupe de la majorité municipale a choisi de suspendre sa tribune.

OPPOSITIONS

GROUPE « FLEURY VERS DEMAIN »
Isabelle Muller, Rémi Silly, Sandra Diniz Salgado, Maxime Viteur et Nicolas Le Beuze.

Duclos : l'opacité comme méthode
À deux jours seulement de la période de réserve électorale, un panneau flambant neuf sur la requalification du site Duclos est apparu à l'entrée du site. Une nouvelle opération de communication financée par la Ville. Une fois encore, les Fleuryssois apprécieront l'utilisation des moyens municipaux à des fins politiques alors même que la construction d'une salle des fêtes et la reconstruction du gymnase Devailly n'auront pas lieu sur ce mandat. Une promesse trahie, une de plus !
Mais, sur le fond, rien ne justifie tant de précipitation ni tant de silence. Depuis des mois, notre groupe réclame de la transparence : budget détaillé, phasage des travaux, capacités d'accueil, impact environnemental, concertation avec les clubs, les associations, les habitants, devenir du gymnase, stratégie des espaces publics… Rien ne nous a été communiqué. Pire, les esquisses et le projet au rabais affiché sur ce panneau décontenancent… Ces renoncements clouent le piètre bilan de Madame la Maire.
Les élus d'opposition sont systématiquement écartés, les commissions vidées de leur sens quand elles ne sont pas annulées faute de sujets, et la majorité refuse obstinément d'associer ceux qui veulent simplement exercer leur mandat. Cette façon de gouverner dans l'entre-soi n'est pas digne d'une démocratie locale.
Nous exigeons la vérité, les chiffres, les documents. Les Fleuryssois ont droit à la transparence, pas à la communication.

fleuryversdemain@gmail.com
06 47 92 19 40

GROUPE ÉCOLOGIE ET CITOYENNETÉ
Stéphane Kuzbyt, Christine Bour, Éric Blanchet.

On en sait (un peu) plus sur le « projet X ».
Début septembre, la communication municipale battait son plein.

Le grand mystère Duclos
Affiché à l'entrée du complexe sportif, un grand panneau « publicitaire » expose le **« projet Duclos »** inscrit au plan d'investissement pour plus de 9 M€. **Jamais** présenté au conseil municipal, on avait fini par l'appeler **le projet X**. On découvre donc une illustration du GRAND projet de la Majorité pour le mandat : une salle festive, la nouvelle salle de gymnastique et de vastes parkings… à la place de nombreux arbres.

Des questions restant sans réponse
Quels besoins pour la salle festive ? Quelle concertation avec le club de gymnastique ? Et quel coût réel ? Pour deux équipements neufs, 9,2M€ semble un peu juste.

Pour tous ces millions d'euros, les habitants méritent mieux qu'un simple panneau publicitaire.

Contact : groupe.ecolo.citoyen@gmail.com, 06 61 78 97 30.
Courrier : Groupe Écologie et citoyenneté-Stéphane Kuzbyt, Mairie, 7 place de la République 45400 Fleury-les-Aubrais.

CONSEILLER MUNICIPAL INDÉPENDANT
Bienvenu François Niomba
Éléments non communiqués

NOVEMBRE

MERCREDI 5 NOVEMBRE
Permanence de l'écrivain public
Sur rendez-vous
Bibliothèque Les Jacobins
De 10h à 18h

VENDREDI 7 NOVEMBRE
Germinal, d'après Emile Zola
Théâtre - Compagnie Krizo Théâtre
Auditorium Boris-Vian - 20h30

DIMANCHE 9 NOVEMBRE
Course La Fleuryssoise
Départs et arrivées au Centre culturel La Passerelle à partir de 9h

VENDREDI 14 NOVEMBRE
Bamboumuzik
Par Laurent Phénis
Centre culturel La Passerelle - 20h30

MARDI 11 NOVEMBRE
Commémoration de l'armistice de 1918
Place de la République - 10h

SAMEDI 15 NOVEMBRE
1, 2, 3, Raconte-moi !
Lecture d'histoires pour les 18 mois-3 ans
Sur réservation
Bibliothèque Les Jacobins - 10h30

LUNDI 17 NOVEMBRE
Conseil municipal
Salle du Conseil - 18h30

VENDREDI 21 NOVEMBRE
La Boule de Neige
Théâtre - Compagnie Hécate - Nordine Hassani
Auditorium Boris-Vian - 20h30

SAMEDI 22 NOVEMBRE
Spectacle de contes « Aladin et la lampe magique »
Théâtre musical d'ombres chinoises
A partir de 5 ans - Sur réservation
Bibliothèque Les Jacobins - 16h30

Ça déménage !
Danse - Compagnie Racines Carrées
Centre culturel La Passerelle - 20h30

MARDI 25 NOVEMBRE
Conférence 1001 questions-réponses sur les travaux de rénovation énergétique
Animée par Orléans Métropole et l'ADIL 45
Entrée libre et gratuite
Espace associatif - rue des Chilesses - 19h

DU MERCREDI 26 NOVEMBRE AU MERCREDI 24 DÉCEMBRE
Imagi'Livres « Entre ombre et lumière»
Exposition (entrée libre) et ateliers tout public (sur inscription)
Bibliothèque Les Jacobins
Aux horaires d'ouverture

SAMEDI 29 NOVEMBRE
Festival des Bouts du Monde
Projections / Conférences
Centre culturel La Passerelle
Dès 14h30

La fabuleuse histoire de BasarKus
Jonglage et danse - Compagnie Lamento
Auditorium Boris-Vian - 15h

DÉCEMBRE

MERCREDI 3 DÉCEMBRE
Permanence de l'écrivain public
Sur rendez-vous
Bibliothèque Les Jacobins
De 10h à 18h

VENDREDI 5 DÉCEMBRE
Une brève histoire du son
Concert - Compagnie In Visu
Centre culturel La Passerelle - 20h30

MARDI 9 DÉCEMBRE
« Touchées » d'Alexandra Lamy
Ciné-débat - en présence de la réalisatrice et comédienne Alexandra Lamy
Centre culturel La Passerelle - 19h

MERCREDI 10 DÉCEMBRE
1, 2, 3, Raconte-moi !
Lecture d'histoires pour les 0-18 mois
Sur réservation
Bibliothèque Les Jacobins - 10h30

VENDREDI 12 DÉCEMBRE
Laïcité, la maison pour tous
Dans le cadre du programme Hors les Murs de La Passerelle - Compagnie Brouhaha
Maison pour Tous Jacques-Tati - 19h

SAMEDI 13 DÉCEMBRE
NJIM
Danse HipHop / musique live - Compagnie Wanted Possee
Centre culturel La Passerelle - 20h30

VENDREDI 12, SAMEDI 13 ET DIMANCHE 14
Village de Noël
Stands de cadeaux, spectacles, restauration
Place Abbé-Pasty - vendredi 16h-20h / samedi 15h-19h / dimanche 9h-12h

LUNDI 15 DÉCEMBRE
Conseil municipal
Salle du Conseil - 18h30

DU MARDI 16 AU VENDREDI 19 DÉCEMBRE
Les Rendez-vous de la santé
Actions de préventions dans les Maisons pour Tous. Consultations et dépistages gratuits au centre culturel La Passerelle.
Centre culturel La Passerelle (le mercredi de 13h30 à 18h)
Maisons pour Tous (mardi, jeudi, vendredi de 14h à 18h).

MERCREDI 17 DÉCEMBRE
Don du sang
Age minimum : 18 ans
Salle François-Villon
De 9h à 13h et de 15h à 19h

VENDREDI 19 DÉCEMBRE
Le cabaret des bulles
Spectacle par et avec Allan Hart
Centre culturel La Passerelle - 20h30

Retrouvez l'intégralité des événements de la ville

Village de Noël



PLACE ABBÉ PASTY

Vendredi 12
16h/20h

Samedi 13
15h/19h

Dimanche 14
9h/12h

Décembre 2025

www.fleurylesaubrais.fr

Stands de cadeaux - Spectacles - Restauration

FLEURY LES-AUBRAIS